

Estimations mondiales de l'esclavage moderne



ALLIANCE



TRAVAIL FORCÉ ET MARIAGE FORCÉ RÉSUMÉ ANALYTIQUE



Organisation
internationale
du Travail



WALK FREE
FOUNDATION

En partenariat avec



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Estimations mondiales
de l'esclavage moderne:
le travail forcé
et le mariage forcé

—

Résumé analytique

GENÈVE, 2017



En 2016, un jour donné



STATISTIQUES

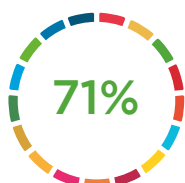
40 millions de personnes ont été victimes d'esclavage moderne. A savoir:

- 25 millions de personnes dans le travail forcé
- 15 millions de personnes dans le mariage forcé

PRÉVALENCE

En 2016, on comptait 5,4 victimes d'esclavage moderne sur mille personnes dans le monde.

Il y avait 5,9 adultes victimes d'esclavage moderne pour 1 000 adultes dans le monde et 4,4 enfants victimes d'esclavage moderne pour 1 000 enfants dans le monde.



SEXE

Les femmes et les filles représentaient 71 pour cent des victimes d'esclavage moderne.



SERVITUDE POUR DETTES

La servitude pour dettes touchait la moitié de toutes les victimes de travail forcé imposé par des acteurs privés.



ENFANTS

Une victime d'esclavage moderne sur quatre était un enfant.



AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, 89 MILLIONS DE PERSONNES ONT ÉTÉ VICTIMES D'UNE FORME D'ESCLAVAGE MODERNE PENDANT UNE DURÉE ALLANT DE QUELQUES JOURS AUX CINQ ANNÉES ENTIÈRES.



Résumé analytique

Les estimations mondiales de l'esclavage moderne 2017 sont présentées comme une contribution aux Objectifs de développement durable (ODD), et en particulier à la cible 8.7, qui appelle à l'application de mesures efficaces pour mettre fin au travail forcé, à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, ainsi qu'au travail des enfants sous toutes ses formes. Ces estimations visent à servir de base à la prise de décisions politiques et à la mise en œuvre de la cible 8.7 et des cibles ODD qui lui sont liées. Celles-ci comprennent l'élimination de toutes les formes de violences à l'encontre des femmes et des filles tant dans la vie publique que dans la vie privée, ce qui comprend la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation (ODD 5.2), l'élimination de toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine (ODD 5.3), l'élimination de la maltraitance, de l'exploitation et de la traite des enfants (ODD 16.2) et la facilitation de la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées (ODD 10.7).

Ces estimations sont le fruit d'une collaboration entre l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Fondation Walk Free, en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Elles ont bénéficié de l'apport de données fournies par d'autres agences des Nations Unies, en particulier par le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Dans le cadre du présent rapport, l'esclavage moderne recouvre un ensemble de notions juridiques spécifiques, telles que le travail forcé, la servitude pour dettes, le mariage forcé, d'autres pratiques d'esclavage et assimilables à de l'esclavage, et la traite des êtres humains. Bien que

l'esclavage moderne ne soit pas défini dans la législation, il est utilisé comme terme générique synthétisant des aspects juridiques qui se recoupent. Il se réfère essentiellement à des situations d'exploitation qu'une personne ne peut refuser ou quitter en raison de menaces, de violences, de coercition, de tromperie, et/ou d'abus de pouvoir.

Les estimations mondiales de l'esclavage moderne se penchent sur deux notions générales: le travail forcé et le mariage forcé. L'estimation du travail forcé comprend le travail forcé dans l'économie privée (formes de travail forcé imposées par des individus privés, des groupes ou sociétés, dans tous les secteurs de l'économie à l'exception de l'industrie du sexe à des fins commerciales), l'exploitation sexuelle des adultes et l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, ainsi que le travail forcé imposé par l'État.

En raison des limites de la méthodologie et des données, comme l'explique le présent rapport, ces estimations sont considérées comme prudentes.

Chiffres mondiaux

En 2016, le nombre de personnes victimes d'esclavage moderne était estimé à 40,3 millions. En d'autres termes, pour un jour donné de 2016, il y avait probablement plus de 40 millions d'hommes, de femmes et d'enfants forcés de travailler contre leur gré sous la menace, ou qui étaient victimes d'un mariage forcé auquel ils n'avaient pas consenti.

Sur ces 40,3 millions de victimes:

- 24,9 millions de personnes étaient astreintes au travail forcé. Cela signifie qu'elles étaient contraintes de travailler

sous la menace ou la coercition comme travailleurs domestiques, sur des chantiers de construction, dans des usines clandestines, dans des exploitations ou sur des bateaux de pêche, dans d'autres secteurs ainsi que dans l'industrie du sexe. Elles étaient contraintes de travailler par des individus et des groupes privés, ou par des autorités publiques. Dans de nombreux cas, les produits qu'elles fabriquaient et les services qu'elles fournissaient finissaient dans des circuits commerciaux en apparence licites. Des travailleurs forcés produisent une partie des denrées alimentaires que nous mangeons et des vêtements que nous portons et nettoient les bâtiments dans lesquels beaucoup d'entre nous vivons ou travaillons.

- 15,4 millions de personnes vivaient dans un mariage auquel elles n'avaient pas consenti. Ce qui signifie qu'elles enduraient une situation impliquant nécessairement une perte de leur autonomie sexuelle et souvent l'exécution de travaux sous le couvert du « mariage ».

Les femmes et les filles sont disproportionnellement touchées par l'esclavage moderne et représentent 28,7 millions, soit 71 pour cent du total général. Plus précisément, les femmes et les filles représentent 99 pour cent des victimes de travail forcé dans l'industrie du sexe à des fins commerciales et 58 pour cent des victimes de travail forcé dans d'autres secteurs, 40 pour cent des victimes de travail forcé imposé par des autorités de l'Etat et 84 pour cent des victimes de mariages forcés.

Une victime d'esclavage moderne sur quatre était un enfant. Quelque 37 pour cent (5,7 millions) des victimes de mariage forcé étaient des enfants. Les enfants représentaient 18 pour cent des victimes d'exploitation par le travail forcé et 7 pour cent de celles contraintes de travailler par des autorités de l'Etat. Les enfants touchés par l'exploitation sexuelle à des fins commerciales (lorsque la victime est un enfant, il n'est pas nécessaire que la force ait été employée) représentaient 21 pour cent de l'ensemble des victimes dans cette catégorie d'exploitation.

Sur les cinq ans de la période de référence, près de 90 millions de personnes au total se sont trouvées dans une forme quelconque d'esclavage moderne pendant au moins quelques jours. La durée moyenne du travail forcé va de quelques jours ou semaines dans certaines formes imposées par les autorités de l'État à presque deux ans en ce qui concerne l'exploitation sexuelle.

Chiffres régionaux

L'esclavage moderne a été observé dans toutes les régions du monde. La prévalence la plus forte d'esclavage moderne est constatée en Afrique (7,6 victimes pour 1 000 personnes), suivie par l'Asie-Pacifique (6,1 victimes pour 1 000), puis de l'Europe et l'Asie centrale (3,9 victimes pour 1 000). En raison du manque de données disponibles dans certaines régions, et notamment dans les États arabes et les Amériques, il convient d'être prudent dans l'interprétation de ces résultats.

Pour le travail forcé, notamment, la prévalence la plus forte est en Asie et Pacifique, où 4 personnes sur 1 000 étaient victimes, puis vient la région Europe et Asie centrale (3,6 pour 1 000), l'Afrique (2,8 pour 1 000), les États arabes (2,2 pour 1 000) et les Amériques (1,3 pour 1 000).

Même si les données sont limitées dans des régions clés, et en particulier dans les États arabes, il ressort que la plus forte prévalence de mariage forcé est observée en Afrique (4,8 victimes pour 1 000 habitants), suivie de l'Asie et Pacifique (2,0 victimes pour 1 000 habitants).

Travail forcé

La présente étude a examiné les différentes formes de travail forcé, en faisant la distinction entre le travail forcé imposé par des acteurs privés (employeurs d'entreprises privées) et le travail forcé

imposé par l'Etat. Sur les 24,9 millions de victimes du travail forcé, 16 millions se trouvaient dans l'économie privée, 4,8 millions dans l'exploitation sexuelle, et 4,1 millions dans le travail forcé imposé par les autorités de l'État.

EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL FORCÉ

En 2016, le nombre de victimes de travail forcé dans l'économie privée était estimé à 16 millions. Les femmes davantage que les hommes sont touchées par le travail forcé imposé par des entités privées, avec 9,2 millions (57,6 pour cent) de femmes et 6,8 millions (42,4 pour cent) d'hommes. La moitié de ces hommes et femmes (51 pour cent) étaient victimes de servitude pour dettes, la dette étant utilisée pour contraindre au travail. Cette proportion dépasse les 70 pour cent pour les adultes contraints de travailler dans l'agriculture, le travail domestique ou l'industrie manufacturière.

Parmi les cas dans lesquels le type de travail était connu, la plus large part d'adultes victimes de travail forcé étaient des travailleurs domestiques (24 pour cent). Ce secteur était suivi par la construction (18 pour cent), l'industrie manufacturière (15 pour cent), et l'agriculture et la pêche (11 pour cent).

La plupart des victimes de travail forcé subissaient de multiples formes de coercition de la part d'employeurs ou de recruteurs, comme moyen de les empêcher de se sortir de la situation. Près d'un quart des victimes (24 pour cent) voyaient leurs salaires retenus ou étaient empêchées de partir par des menaces de non-paiement des salaires dus. Faisaient suite les menaces de violence (17 pour cent), les actes de violence physique (16 pour cent), et les menaces à l'encontre de la famille (12 pour cent). Chez les femmes, 7 pour cent des victimes ont signalé des actes de violence sexuelle.

EXPLOITATION SEXUELLE FORCÉE DES ADULTES ET EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS À DES FINS COMMERCIALES

En 2016, on estimait à 3,8 millions le nombre d'adultes victimes d'exploit-

ation sexuelle forcée et à 1 million le nombre d'enfants victimes d'exploitation sexuelle. La vaste majorité des victimes (99 pour cent) étaient des femmes et des filles. Plus de sept victimes sur dix étaient exploitées dans la région Asie et Pacifique. Suivent la région Europe et Asie centrale (14 pour cent), l'Afrique (8 pour cent), les Amériques (4 pour cent) et les États arabes (1 pour cent).

TRAVAIL FORCÉ IMPOSÉ PAR L'ÉTAT

En 2016, le nombre de personnes victimes de travail forcé imposé par l'Etat était estimé à 4,1 millions en moyenne.

Ces victimes comprenaient des citoyens recrutés par les autorités publiques de leur pays pour accomplir des travaux agricoles ou de construction à des fins de développement économique, des jeunes appelés contraints d'accomplir des travaux qui n'étaient pas de nature militaire, des citoyens, hommes ou femmes, obligés d'exécuter des travaux de village qui n'avaient pas été décidés par leur collectivité et qui n'étaient pas dans l'intérêt de cette dernière, ou des prisonniers contraints de travailler contre leur gré en dehors du cadre des exceptions autorisées par les organes de contrôle de l'OIT.

Mariage forcé

On estime que 15,4 millions de personnes vivaient dans un mariage forcé en 2016. Ce chiffre comprend les 6,5 millions de cas survenus au cours des cinq années précédentes (2012-2016), les autres étant des cas survenus antérieurement à cette période mais qui ont perduré.

Bien que des hommes et des garçons puissent aussi être victimes de mariage forcé, la plupart des victimes (88 pour cent) sont des femmes et des filles, avec plus d'un tiers d'entre elles ayant moins de 18 ans au moment du mariage. Parmi les enfants victimes, 44 pour cent ont été contraints de se marier avant l'âge de 15 ans. Même si les données sont limitées dans des régions clés, et en particulier dans les États arabes, il ressort que la plus forte prévalence (pour 1 000

habitants) est observée en Afrique (4,8 victimes pour 1 000 habitants), suivie de l'Asie et du Pacifique (2,0 victimes pour 1 000 habitants).

Sources des données et méthodologie

Étant donné qu'aucune source unique ne peut livrer des données appropriées et fiables pour toutes les formes d'esclavage moderne, une méthodologie combinée a été adoptée, faisant appel à des sources variées, lorsque cela était nécessaire. L'élément central est l'utilisation de 54 enquêtes probabilistes nationales spécialement conçues, reposant sur des entretiens avec plus de 71 000 répondants répartis sur 48 pays. Les données administratives des bases de données de l'OIM de victimes de la traite des personnes ayant reçu une assistance ont été utilisées, en combinaison avec 54 jeux de données, afin d'estimer l'ampleur de l'exploitation sexuelle et du travail forcé des enfants, ainsi que la durée de l'exploitation par le travail forcé. Les données du travail forcé imposé par des autorités publiques étaient issues de sources validées et les commentaires systématiquement examinés par les organes de contrôle de l'OIT au regard des conventions de l'OIT sur le travail forcé.

La méthodologie utilisée pour calculer ces estimations mondiales associe ces données qui couvrent une période de référence de cinq années, de 2012 à 2016. Toutes les données sur des cas de travail forcé et de mariage forcé ayant eu lieu entre 2012 et 2016, représentant un total de presque 90 millions de personnes, ont été analysées et traitées pour définir les principales estimations de l'esclavage moderne présentées dans ce rapport.

Conclusions et prochaines étapes

Mettre fin à l'esclavage moderne va nécessiter une approche multidimensionnelle s'attaquant à toutes les forces – économiques, sociales, culturelles, et juridiques – contribuant à la vulnérabilité et permettant les abus. Il ne peut pas y avoir de solution universelle: les approches doivent être adaptées aux divers environnements dans lesquels l'esclavage moderne a encore lieu. Il est néanmoins possible d'identifier un certain nombre de priorités politiques globales d'ici 2030 à partir des estimations mondiales et de l'expérience accumulée à ce jour.

Des socles de protection sociale plus forts sont nécessaires afin de compenser les vulnérabilités pouvant pousser les individus dans l'esclavage moderne. Il est indispensable d'étendre les droits dans l'économie informelle – où l'esclavage moderne est le plus susceptible de se produire – afin de protéger les travailleurs de l'exploitation. Étant donné qu'une large part de l'esclavage moderne est associée à la migration, il est crucial d'améliorer la gouvernance de la migration afin d'éviter le travail forcé et de protéger les victimes.

En outre, le risque et la typologie de l'esclavage moderne sont fortement influencés par la dimension sexospécifique, et il convient également de prendre en compte cet aspect lors de l'élaboration des approches politiques. S'attaquer aux causes profondes de la servitude par dettes, un moyen de coercition répandu, est un autre élément nécessaire à la prévention du travail forcé, et l'amélioration de l'identification des victimes est essentielle pour pouvoir étendre la protection à la vaste majorité des victimes actuellement non identifiées ou laissées pour compte. Enfin, nous savons qu'une grande partie de l'esclavage moderne se produit aujourd'hui dans des pays en situation de fragilité, de conflit et de crise, ce qui souligne la nécessité de s'attaquer au risque d'esclavage moderne dans le

cadre des actions humanitaires réalisées dans ces circonstances.

Il est nécessaire de poursuivre les efforts d'amélioration des données factuelles sur l'esclavage moderne afin d'étayer et de guider les décisions politiques dans tous ces domaines. Parmi les priorités essentielles détectées durant la rédaction des estimations mondiales, l'on compte l'amélioration des mesures de l'esclavage moderne touchant les enfants et les cas spécifiques d'exploitation sexuelle à des fins commerciales impliquant des enfants et le mariage d'enfants. Il est également nécessaire de recenser plus efficacement les sous-populations, telles que les adultes victimes d'exploitation sexuelle forcée et les victimes se trouvant dans des contextes de conflits. La capacité à surveiller les changements dans l'esclavage moderne au fil du temps sera un élément essentiel pour suivre les progrès accomplis d'ici à 2030. Mais la priorité absolue est sans doute de renforcer et d'étendre les recherches et la collecte de données sur l'esclavage moderne aux niveaux nationaux afin d'orienter les approches politiques nationales.

Compte tenu de la dimension transfrontalière de l'esclavage moderne, il est essentiel de mettre en place une coopération internationale pour lutter contre ce phénomène. L'Alliance 8.7, un partenariat à acteurs multiples concourant à la réalisation de la cible 8.7 des Objectifs de développement durable, a un rôle important à jouer à cet effet. Les estimations mondiales font apparaître qu'une large part du travail forcé est aujourd'hui observée dans l'économie privée. Ce constat souligne l'importance des partenariats avec le monde des entreprises – organisations d'employeurs, de travailleurs et de la société civile – pour éradiquer le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement et dans l'économie privée plus généralement. La coopération doit être renforcée entre et parmi les gouvernements et avec les organisations internationales et régionales compétentes dans des secteurs tels que la mise en œuvre du droit du travail et du droit pénal, ainsi que la gestion des migrations de manière à prévenir la traite et à appréhender le travail forcé à l'échelle transfrontalière.



**CONJUGUER LES EFFORTS
AU NIVEAU MONDIAL** AFIN
D'ÉRADIQUER LE TRAVAIL FORCÉ,
L'ESCLAVAGE MODERNE,
LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS
ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

www.Alliance87.org

 @Alliance8_7

#Achieve87